

vrai. J'en ai moi-même reçu toute ma vie. Enfin on ne va pas mourir parce qu'on reçoit une menace.

Mais à partir du moment où les menaces s'exécutent, cela devient un peu plus dangereux. Et qui les exécute? Deux ou trois gars qui ont quelques carabines et qui se sont emparés d'une personne ou deux? Non, monsieur l'Orateur!

C'est pas mal plus sérieux que cela, car quiconque connaît bien l'organisation du FLQ dans la province de Québec, à l'heure actuelle, ne peut s'empêcher de constater que l'État même du Québec et l'État fédéral sont réellement en danger au Canada.

Comment cela? Les plus pessimistes disent qu'il y a à peu près 3,000 membres du FLQ.

Une voix: Plus!

L'hon. M. Marchand: Je ne sais pas si ce nombre est exact, mais je sais qu'il y en a un certain nombre. Et je sais également une autre chose: c'est qu'ils se sont infiltrés dans tous les endroits vitaux stratégiques de la province de Québec, dans tous les postes où il se prend des décisions importantes et, sans donner des précisions complètes, disons qu'à l'heure actuelle ces gens sont en mesure de faire à l'État québécois et à l'État fédéral, de même qu'à la ville de Montréal, un tort irréparable, avec l'appui d'associations extérieures, qui ne sont pas nécessairement d'accord avec les moyens utilisés, parce que c'est une organisation bien montée.

Il y en a qui disent: Pourquoi ne l'avez-vous pas rendue illégale? C'est ce que nous faisons en vertu de ces règlements, bien que ce ne soit pas le meilleur moyen. On sait que le FLQ est organisé en cellules de deux ou trois personnes qui ne se connaissent pas les unes les autres, qui n'agissent pas nécessairement de concert et qui sont reliées à l'heure actuelle simplement par des messages codés, transmis gratuitement par l'intermédiaire de nos postes de radio. On croirait qu'il ne s'agit que d'un discours, mais il s'agit de messages codés que l'on fait parvenir un peu partout.

On a donc affaire à une organisation assez bien ordonnée, qui peut, avec l'aide d'autres organisations qui poursuivent d'autres objectifs, rendre la vie impossible, dans la province de Québec, à tous ceux qui ne partagent pas l'idéal du FLQ, dont le premier objectif est la destruction du pays.

Si nous n'avions pas agi aujourd'hui, si, dans un mois ou dans un an, la séparation s'était produite, je sais très bien ce qu'on nous aurait dit en cette enceinte. Si, un jour, on avait fait sauter la Place Ville-Marie, à Montréal, on aurait dit: Mais quelle sorte de gouvernement avons-nous? Vous aviez toutes ces informations-là entre les mains, vous pouviez vous servir des pouvoirs d'urgence et vous ne l'avez pas fait? C'est un gouvernement d'incompétents!

Et quand on essaie de le faire, on dit: «You over-reacted!» C'est ça: «You over-reacted!»

Nous savons certainement une chose, monsieur l'Orateur,—je n'en sais pas plus que la police, même beaucoup moins, probablement—et c'est qu'il y a une organisation qui a des milliers de fusils, de carabines, de «machine-guns», de bombes et à peu près 2,000 livres de dynamite, ce qui est suffisant pour faire sauter le cœur de la ville de Montréal.

Voilà des gens qui sont prêts à l'assassinat, à l'enlèvement. Tout cela existe dans le cœur de notre pays, à un

[L'hon. M. Marchand.]

moment où la situation est déjà difficile, et le gouvernement va dire: Nous allons d'abord déposer un projet de loi, le discuter démocratiquement à la Chambre. Pendant ce temps-là, les gars vont se sauver, et la police devra se débrouiller. Seulement, ça va être démocratique, notre affaire!

C'est aussi démocratique que ce que M. Chamberlain a fait quand il est allé voir Hitler, en vue de mettre fin à la guerre.

Une voix: Allons, allons!

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, il s'agissait d'un état d'urgence. Nous l'avons jugé comme tel. Je ne dis pas que nous sommes des dieux. Nous l'avons jugé comme tel et nous avons cru que c'était la chose à faire à ce moment-là.

On prétend que les moyens mis en œuvre peuvent être exagérés par rapport aux objectifs poursuivis. Le premier ministre lui-même a indiqué qu'il était le premier à le reconnaître ce matin. Je n'ai pas l'intention de discuter là-dessus, on l'admet.

S'il existe un autre moyen d'atteindre les mêmes fins, de protéger les citoyens du Québec, qui sont également des citoyens du Canada et qui veulent le demeurer, nous n'excluons pas la possibilité d'étudier les propositions qui seront soumises, et peut-être que, dans un très bref délai, nous trouverons la solution qui satisfera tout le monde.

Nous prenons pour acquis qu'il n'y a personne à la Chambre qui approuve ce qui se passe à l'heure actuelle dans la province de Québec, et surtout ce qui se produit à l'intérieur du FLQ.

Je ne fais pas de discours superficiel. Je ne veux pas insinuer que des députés puissent trouver cela drôle. Personne ne trouve cela drôle, j'en suis convaincu.

Ce soir, il s'agit de savoir quels moyens il faut prendre et, quels qu'ils soient, il est clair que nous courons le risque d'être critiqués, et ce nous l'acceptons à l'avance. Mais comme gouvernement, sans plaisir et même plutôt à regret, nous avons accepté de recourir au seul moyen dont nous disposons pour nous protéger contre ce danger extrêmement grave qui menace quotidiennement la vie de plusieurs citoyens.

Si la Chambre estime que cette situation n'était pas urgente, qu'il fallait donner un avis, ordonner la tenue d'un débat à la Chambre ou attendre 48 heures, je pense qu'il faut d'abord songer à sauver la démocratie. La démocratie ne peut pas jouer quand ceux qui sont dans l'autre camp n'acceptent pas les règles de la démocratie.

Le très honorable député de Prince-Albert parlait de l'échange des idées au Canada. Je suis absolument d'accord avec lui là-dessus: il ne doit y avoir aucune restriction relative à l'échange des idées, même si le très honorable député ne les aime pas et même s'il existe un mouvement séparatiste au Québec! On ne nous a jamais demandé de le déclarer hors la loi. Un mouvement se propose de détruire le pays et ses membres essaient d'atteindre leurs objectifs par des moyens démocratiques. C'est normal. On n'a pas à intervenir. Mais quand les gens refusent de jouer le jeu de la démocratie, on ne peut pas, au nom de la démocratie, paralyser un gouvernement qui désire faire respecter les institutions démocratiques. A mon avis, c'est de la fausse démocratie!

On me dit: N'est-ce pas un moyen d'élever un mur? Même si nous acceptons les suggestions de l'honorable député d'York-Sud, même s'il avait trouvé la vraie for-